

L'Édito du Maire

Une rentrée sous le signe de la continuité et de nouveaux projets pour Bessines

La rentrée scolaire s'est bien déroulée à Bessines, avec cette année 127 élèves accueillis dans notre école. Comme dans de nombreuses communes, nous constatons une baisse des effectifs scolaires, qui s'inscrit dans une tendance plus générale observée à l'échelle du département des Deux-Sèvres. Nous restons néanmoins attentifs à l'évolution de notre école et à la qualité de l'accueil proposé à nos enfants.

Nous avons souhaité **améliorer les conditions d'accès à l'école**, avec des aménagements permettant d'apporter davantage de confort et de sécurité aux enfants, aux parents, mais également aux personnels et aux enseignants.

La restauration scolaire a évolué en cette rentrée scolaire. Les retours des enfants et des parents sont très positifs et témoignent de leur satisfaction quant à la qualité des repas proposés aux enfants. La cuisine proposée est une cuisine traditionnelle, préparée sur place par le chef.

Des repas à thème viennent également, à certaines occasions, apporter de la diversité et de la convivialité au moment du déjeuner, tout en permettant aux enfants de découvrir de nouvelles saveurs. Je souhaite ici souligner l'implication des élus qui ont travaillé sur ce dossier, notamment dans le choix du prestataire de restauration. Cette décision, fruit d'une réflexion attentive, nous permet aujourd'hui **de bénéficier d'une restauration de qualité**, avec un cuisinier à l'écoute et une responsable de secteur toujours présente et disponible pour échanger avec nous. Les retours très positifs des familles viennent conforter ce choix.

Autre projet majeur pour notre commune : la **résidence multigénérationnelle**. Niort Agglo a donné son accord et une subvention a été accordée, permettant désormais au projet d'être pleinement lancé. Nous attendons maintenant avec impatience le premier coup de pioche. Cette résidence constituera une **nouvelle étape importante pour notre commune**, avec la volonté de favoriser la proximité, les échanges entre les générations et de répondre aux besoins de nos habitants.

Les personnes intéressées par les logements de cette future résidence sont invitées à se rapprocher de la mairie. Les dossiers pourront ainsi être constitués et transmis au futur propriétaire du bâtiment et des logements, qui assurera leur gestion et leur attribution.

Ces réalisations et ces projets sont le fruit d'un travail collectif, mené avec les élus, les agents, nos partenaires et l'ensemble des acteurs qui contribuent à faire vivre Bessines. Cette dynamique nous permet d'avancer avec confiance, en donnant vie à des projets utiles, concrets et porteurs d'avenir pour notre commune.

Bessines avance, portée par l'engagement de toutes celles et ceux qui la font vivre. Les projets engagés ouvrent de nouvelles perspectives et témoignent de notre volonté de préparer l'avenir avec ambition, tout en restant fidèles à nos valeurs de proximité, de solidarité et de qualité de vie. **Ensemble, continuons à faire de Bessines une commune vivante, accueillante et tournée vers l'avenir.**

Christophe Guinot
Maire de Bessines

Christophe GUINOT, Maire de Bessines et Président du CCAS, et **Marjorie CHARLES-BERLIOZ**, Vice-Présidente du CCAS, ont le plaisir d'inviter les Bessinois et Bessinoises âgés de 67 ans et plus (nés en 1959 ou avant) au repas des aînés, servi le samedi 5 décembre 2026 à partir de 12h à la salle de la Grange.

Merci de confirmer votre présence en déposant le bulletin d'inscription ci-après avant le 15 novembre 2026 à la Mairie.

Repas des aînés du 5 décembre 2026

Bulletin d'inscription à remettre en mairie avant le 15 novembre

M, Mme : Nombre d'inscrits au repas : 1 / 2

Demeurant 79000 BESSINES

N° de téléphone : Année de Naissance :

souhaite(nt) participer au repas des aînés du 5 décembre à la salle de la Grange, à partir de 12h





Décisions du Conseil Municipal du 7 septembre 2026

Délibérations :

- 1- Ouverture de postes
- 2- Avenant n°2 : Mise à jour des Conventions de Financement entre Niort Agglo et Bessines
- 3- Avenant n°1 au marché de la restauration scolaire
- 4- Majoration de la valeur locative des terrains
- 5- Modification des tarifs municipaux
- 6- Instauration de la Taxation sur la Vacance des Locaux d'Habitation
- 7- Mise en place de la réserve communale de sécurité civile
- 8- Subventions
- 9- Débat sur la Protection Sociale Complémentaire

Permanences des élus

Les élus municipaux proposent des permanences en mairie (salle du Conseil) pour répondre à vos questions, aux dates suivantes :

Samedis 7 & 21 novembre de 10h à 12h
Samedis 5 & 19 décembre de 10h à 12h

Dispositif Argent de poche

Le dispositif sera proposé la première semaine des prochaines vacances scolaires, du lundi 19 au jeudi 22 octobre inclus (4 matinées).

Pour cette période, un seul jeune (né en 2009-2010) pourra participer à chaque matinée. Les missions se dérouleront au sein du Centre de Loisirs de Bessines.

**Les comptes-rendus complets des
Conseils Municipaux sont consultables
en mairie ou sur www.mairie-bessines.fr**

Service Technique

À compter du 1er octobre, l'équipe des Services Techniques accueille un nouveau responsable, en la personne de Yannick ALLARD.



Précédemment conducteur d'engins de chantier et chauffeur poids-lourds spécifiques au Service Routes du département des Deux-Sèvres, Yannick vit sur notre commune depuis près de 2 ans.

L'équipe municipale lui souhaite la bienvenue !

**+ d'infos et inscriptions
avant le 12 octobre
via le QR code**



Parole à l'opposition municipale

Notre expression est libre et à ce titre nous souhaitons participer aux différentes commissions afin de contribuer à l'avancement des projets choisis qui y sont associés. Nous portons donc à votre connaissance notre implication :

Mr Michel Voineau a participé à la commission travaux du début de mandat ainsi que celle sur les travaux envisagés de l'école invité par Mr Le Dréo dont nous remercions la précision du compte-rendu. Mr Michel Voineau a choisi également de faire partie de la commission finance de par son expérience professionnelle. A ce titre nous souhaiterions qu'il puisse participer à l'ensemble des réunions sur les différents modes d'investissements et/ou de subventions des travaux de la commune pour assurer une analyse financière en toute objectivité.

Mme Isabelle Jeanneau continue de s'investir dans l'élaboration du livret d'accueil qui devrait vous être livré dans quelques mois. Elle participe de façon active aux réunions sur le développement durable et rencontre régulièrement les différentes parties prenantes. Ces rencontres permettent ainsi de connaître les projets de développement inscrits sur notre territoire et de les partager à l'ensemble des membres de la commission guidé par Mr Nicolas Rancher.

Quant à Mme Isabelle Pelletier ayant participé à la mise en place de la nouvelle restauration scolaire et apprécié l'ouverture des débats sur le respect de la loi EGALIM, continue de s'investir sur la mise en place du nouveau Plan Communal de Sauvegarde avec Mr Gérard Renaudet. A cet effet, elle définit actuellement les contours exécutifs de la Réserve civile de Sauvegarde Communale à travers un règlement intérieur qui devra être validé par Mr le MAIRE et organise les rencontres nécessaires à la création de celle-ci.

Lors du prochain B.I nous vous rendrons-compte de nos observations sur l'avancement des différents travaux et projets que nous portons dans le respect des normes et notamment celle de la confidentialité.



Bessines
Au rythme du Marais

RÉUNION PUBLIQUE D'INFORMATION

Réserve Civile de Sauvegarde Communale

Judi 12 novembre | **18h30** | **Salle de Noisy**

Venez vous informer et découvrir comment agir ensemble pour la sécurité de notre commune.



Réunion publique : découvrez la Réserve Civile de Sauvegarde Communale de Bessines

La municipalité de Bessines vous invite à participer à une réunion publique d'information dédiée à la création et au fonctionnement de la **Réserve Civile de Sauvegarde Communale**.

Face aux aléas et aux situations d'urgence, la solidarité et la préparation sont nos meilleures armes. Cette rencontre sera l'occasion d'échanger sur les missions de cette réserve, de comprendre son rôle précieux pour la protection de tous et de découvrir comment chaque citoyen peut s'engager.

Quand ? Jeudi 12 novembre à 18h30
Où ? Salle de Noisy

Venez vous informer et découvrir comment agir ensemble pour la sécurité de notre commune.

Que vous souhaitiez vous investir activement ou simplement en savoir plus sur ce dispositif, votre présence est la bienvenue !

La rentrée scolaire du mardi 1er septembre

Cette année, **127 élèves, de la petite section au CM2, ont fait leur rentrée dans les six classes de l'école Jean-RICHARD de Bessines.** Accompagnés de leurs enseignantes, ils s'apprentent à vivre une nouvelle année riche en projets, en découvertes et en sorties.

- **À la maternelle**, le thème choisi pour cette année est la découverte des métiers. Les élèves auront ainsi l'occasion d'explorer différents univers professionnels et de mieux comprendre le monde qui les entoure.

- **Du côté de l'école élémentaire**, les enfants partiront à la découverte de la biodiversité, en s'intéressant à la faune et à la flore de différents milieux. Un projet qui leur permettra d'observer, de comprendre et de mieux connaître leur environnement.

La réalisation de tous ces projets reposera une nouvelle fois sur une belle dynamique collective. **La coopération entre l'équipe enseignante, l'équipe municipale, l'APE et l'équipe d'animation** sera essentielle pour proposer aux élèves une année riche en expériences et en moments partagés. Toute l'équipe de l'école espère vous retrouver nombreux tout au long de l'année à l'occasion des différents événements et rendez-vous proposés aux familles.

Nous souhaitons à tous les élèves, aux familles et à l'ensemble de la communauté éducative une très belle année scolaire, placée sous le signe de la découverte, du partage et de la réussite.

Pour l'équipe pédagogique, Jessica LABONNE, Directrice de l'école

Centre de loisirs

Après un bel été **riche en découvertes et en partages**, nous entamons une nouvelle année avec enthousiasme, et toujours une volonté forte de proposer aux enfants des activités variées, leur permettant de vivre des expériences collectives et enrichissantes.

Le lien avec l'école reste également au cœur des projets avec le renouvellement des journées cohésions et un spectacle de fin d'année qui sera construit et présenté en collaboration avec les enseignants.

Et déjà... Noël se prépare ! Même si la rentrée vient tout juste de commencer, l'équipe d'animation pense déjà aux fêtes de fin d'année ! Le prochain spectacle de Noël est actuellement en réflexion, avec l'envie de proposer aux enfants et aux familles un nouveau grand moment de partage et de convivialité, grâce également à la forte mobilisation de l'APE pour cet événement.

Une nouvelle année scolaire au centre de loisirs de Bessines, avec de nombreuses idées et temps forts qui vont ponctuer le calendrier, et surtout **l'envie de faire grandir les projets avec et pour les enfants.**

La stérilisation : un petit geste qui change tout !

En fonction des saisons, les naissances de chatons se multiplient.

Derrière ces adorables petites boules de poils se cache pourtant une réalité plus difficile : chaque année, les associations de protection animale font face à un afflux de chatons abandonnés ou nés dans la rue.

Malgré l'engagement de leurs bénévoles, elles ne peuvent malheureusement pas accueillir tous les animaux qui leur sont confiés.

La stérilisation est le moyen le plus efficace d'éviter ces situations. Une chatte peut avoir plusieurs portées par an, entraînant rapidement une augmentation du nombre de chats sans foyer.

Faire stériliser son chat présente de nombreux avantages :

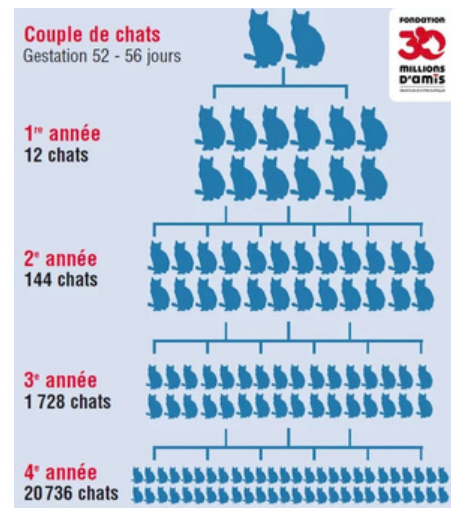
- éviter les portées non désirées ;
- limiter la prolifération des chats errants ;
- réduire les fugues et les bagarres liées à la reproduction ;
- diminuer le risque de certaines maladies ;
- favoriser une cohabitation plus sereine entre les animaux et les habitants.

A ce jour, notre commune n'a pas encore mis en place de dispositif spécifique en faveur de la stérilisation des chats ou de la gestion des chats errants.

En attendant, chacun peut agir à son niveau en faisant identifier et stériliser son chat et en sensibilisant son entourage à l'importance de cette démarche.

Séverine Duriez

Bénévole au sein de l'association Animal Aids



Sécheresse 2026 : signalez les dommages constatés sur votre habitation

Au cours de l'année 2026, notre commune a connu un épisode de sécheresse particulièrement marqué. Ce phénomène peut entraîner des mouvements de terrain liés au retrait et au gonflement des argiles, susceptibles de provoquer des désordres sur les habitations : fissures sur les murs, affaissements, déformations des sols ou encore difficultés d'ouverture des portes et fenêtres.

Afin de permettre à la commune d'évaluer précisément l'ampleur de la situation et de constituer un dossier de demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle auprès des services de l'État, nous invitons les habitants ayant constaté de tels dommages à se manifester.

Comment procéder ?

Les propriétaires concernés sont invités à adresser un courrier à la mairie en précisant :

- leurs coordonnées complètes ;
- l'adresse du bien concerné ;
- la nature des dommages constatés ;
- la date approximative d'apparition des désordres ;
- des photographies permettant d'illustrer les dégâts observés.

Ces éléments pourront être transmis par courrier ou déposés directement à l'accueil de la mairie.

Pourquoi votre démarche est-elle importante ?

Le recensement des sinistres constatés sur le territoire communal constitue un élément essentiel pour appuyer la demande de



reconnaissance de catastrophe naturelle. Plus le nombre de signalements est important et documenté, plus la commune disposera d'éléments objectifs pour défendre son dossier auprès des autorités compétentes.

En cas d'obtention de cette reconnaissance, les propriétaires sinistrés pourront, sous réserve des conditions prévues par leur contrat d'assurance, bénéficier d'une prise en charge des travaux nécessaires à la réparation et à la consolidation de leur habitation.

Date limite de transmission

Afin de permettre à la commune de constituer son dossier dans les meilleurs délais, nous vous remercions de transmettre vos signalements **avant le 31 décembre 2026**.

Pour toute question complémentaire, les services municipaux restent à votre disposition.

La mobilisation de chacun est essentielle pour défendre les intérêts des habitants de la commune. N'hésitez pas à signaler toute dégradation susceptible d'être liée à la sécheresse de 2026.



Le CCAS de Bessines vous invite à la

Marche Rose

ET Novembre

Ensemble contre les cancers des femmes et des hommes

Dimanche 11 octobre à 10h00

Ensemble, plus forts !

Rendez-vous derrière la mairie

Bessines

Au rythme du Marais

BOURSE AUX LIVRES

DIMANCHE 25 OCTOBRE DE 10H À 18H

Salle de la Grange à Bessines

Organisée par la Bibliothèque Associative de Bessines

COMITÉ DES FÊTES DE BESSINES

SOIRÉE ANNÉES 80 À AUJOURD'HUI

THÈME FLUO | ENTRÉE 5€

GRATUIT - 16 ANS

SAMEDI 7 NOVEMBRE À 20H

SALLE DE LA GRANGE BESSINES

DJ'N AUX PLATINES TOUTE LA SOIRÉE

BUVETTE/PETITE RESTAURATION

BESSINES ANIMATION

Soirée festive en chansons françaises!

Samedi 14 novembre à 20h30

Salle de la Grange à Bessines

4 chorales pour une belle soirée

- Coup d'Chœur (Bessines Animation)
- Chorabelle (Périgné et Fressines)
- Crescendo (Vouillé)
- La Contreband' (Niort)

Entrée au chapeau

Boissons et gâteaux à l'entracte

OUVERT A TOUS!

CONCOURS DE BELOTE

A 14H00 SAMEDI 21 NOVEMBRE

VENEZ TENTER VOTRE CHANCE ET PARTAGER UN MOMENT CONVIVAL!

INSCRIPTION SUR PLACE A PARTIR DE 13H15

Salle de la Grange à BESSINES

SOIRÉE DE NOËL À BESSINES

VENDREDI 11 DÉCEMBRE À PARTIR DE 17H30

COMPLEXE DU GROS BUISSON

SPECTACLE DE NOËL • MARCHÉ DE NOËL • FEU D'ARTICE

Organisée par la mairie de Bessines, l'APE et le centre de loisirs

Venez partager la magie de Noël en famille!

ASPTT NIORT BESSINES

SAMEDI 19 DÉCEMBRE TOURNOI FUTSAL

U10 - U11

SALLE DES GARDoux 50 RUE DE LA LEVÉE DE SEVREAU 79000 NIORT

De 9h00 à 17h30

Buvette et restauration sur place

Un club de course à pied à Bessines!

Venez essayer!

3 séances d'essai

Mardi et Jeudi 18h30

Stade Gros Buisson

Un sport individuel... un esprit d'équipe!

V02 Bessines

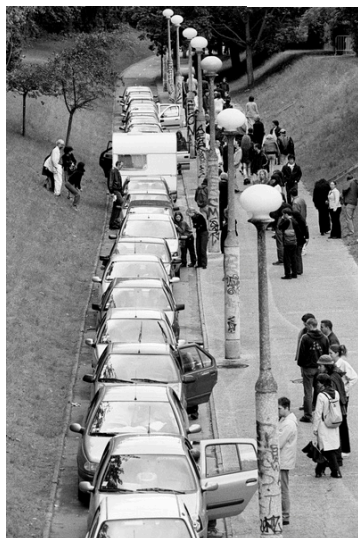
SAISON CULTURELLE 2027

La commune de Bessines est heureuse de soutenir cet événement exceptionnel en partenariat avec le Moulin du Roc et la Communauté d'Agglomération du Niortais, ainsi que les garages Rabault, Sachot Guy et Thorigné Automobiles.



niortagglo
Agglomération du Niortais

En SAVOIR +



© crédit photo : Christophe Raynaud de Lage



ÉVÉNEMENT À BESSINES : une expérience théâtrale hors du commun !

Notre commune accueillera le spectacle **Embouteillages du siècle**, un spectacle original et immersif mis en scène par Anne-Laure Liégeois,

le mercredi 9 juin 2027 à 19h00 (Rue des Trois Ponts)

Imaginez une file de voitures arrêtées au milieu de nulle part. Dans chacune d'elles, des comédiens interprètent de courtes pièces spécialement écrites pour l'occasion. Les spectateurs passent de véhicule en véhicule pour découvrir ces histoires uniques, dans une expérience théâtrale aussi étonnante qu'inoubliable.

🚗 Pour le spectacle Embouteillages du siècle, 50 places sont réservées pour les habitants de Bessines.

💰 Voici les tarifs préférentiels, réservés aux habitants de la commune :

📌 Pour les non-adhérents au Moulin du Roc = 20€ (au lieu de 28€)

📌 Pour les personnes déjà adhérentes au Moulin du Roc = 14€ (au lieu de 20€)

📌 Pour les personnes déjà adhérentes (adhésion réduite) au Moulin du Roc = 10€ (au lieu de 14€)

📌 Pour les jeunes -26 ans = 10€

⚠️ Vous avez jusqu'au **2 juin 2027** pour réserver vos billets.

⚠️ Les réservations sont à effectuer au guichet ou par téléphone au **05 49 77 32 32**.

⚠️ Ces tarifs préférentiels ne sont pas accessibles sur la billetterie en ligne du Moulin du Roc.

⚠️ La demande de justificatifs sera faite au moment de la réservation.



L'agenda des manifestations fin d'année 2026



- Marche de 6 km dans le cadre d'Octobre Rose et Movember, **le dimanche 11 octobre** à partir de 10h, rdv à la Mairie,
- Bourse aux livres, organisée par la Bibliothèque Associative, **le dimanche 25 octobre** à partir de 10h à la salle de la Grange,
- Cérémonie du 11 Novembre par l'Association des Anciens Combattants, **le lundi 11 novembre** à 11h au cimetière de Bessines,
- Soirée Années 80 à nos jours, organisée par le Comité des fêtes, **le samedi 7 novembre** à 20h à la salle de la Grange,
- Concours de belote, organisé par Bessines Animation, **le samedi 21 novembre** à 13h15 à la salle de la Grange,
- Soirée en chansons, organisée par Bessines Animation, **le samedi 14 novembre**, à partir de 20h30 à la salle de la Grange,
- Repas des aînés, **le samedi 5 décembre** à la salle de la Grange, à partir de 12h.
- Soirée de Noël (spectacle, marché de Noël et feu d'artifice), **le vendredi 11 décembre** à partir de 17h30 au Gros Buisson

Retour sur la Balade contée aux lanternes organisée par Pierre Levée – Mémoire & Patrimoine menée avec le soutien du Parc naturel régional du Marais poitevin et la commune de Bessines

Une cinquantaine de participants – adultes, enfants, Bessinois et curieux venus des alentours – ont pris part à la balade contée nocturne aux lampions organisée à Bessines

Éclairée par les lanternes, la procession serpentant à travers les chemins laissait croire à une luciole géante traversant la nuit. Emmenés par les personnages de Jules Maigrelet, de la fée Rugineuse et d'une maraîchine, les promeneurs ont testé leurs connaissances grâce à un quiz proposé à chacune des sept étapes du parcours.

La soirée s'est conclue dans la convivialité autour d'une dégustation de Préfou (Restaurant Au bord de l'eau, Le Mazeau), et d'une soupe de mojettes marquées « Valeurs Parc » (La belle Maraichine d'Epannes - EARL de Laurière) à l'angélique. Un moment magique et gourmand où l'ensemble des participants est ressorti enchanté.

© crédit photo Pierre Levée Mémoire et Patrimoine



La Bibliothèque Associative se dote d'un nouveau logiciel de gestion

La municipalité a financé l'achat d'un nouveau logiciel de gestion des emprunts de la bibliothèque municipale, et ce pour remplacer un logiciel vieillissant et aujourd'hui inadapté.

Les bénévoles ont reçu la formation il y a peu, et sont prêts à vous accueillir à la bibliothèque pour vos emprunts !

Accéder au site de la bibliothèque pour y retrouver toutes les informations (horaires d'ouverture, animations, actualités, ...)



ABC de la Biodiversité Communale



Le samedi 26 septembre, dans le cadre des animations de l'ABC, en partenariat avec le Parc naturel régionale du Marais Poitevin, Vanessa Jousseau a entraîné un public attentif et passionné à la **découverte de son Inventaire des Restes du Monde, au travers de 5 collections dédiées à la faune et la flore.**

Un spectacle riche en rebondissements qui a fait le bonheur des petits et des grands.

Prochain rendez-vous le samedi 17 octobre, pour découvrir les haies et leurs habitants.



Faune et Flore du Marais Poitevin



Le Marais Poitevin est une zone humide aménagée et exploitée depuis le Moyen-Âge. Les actions anthropiques entreprises depuis le XI^{ème} siècle ont modifié la zone humide et façonné les paysages. La gestion de l'eau, l'aménagement du territoire et les pratiques agricoles influencent la répartition de nombreux habitats et espèces.

Cependant, la biodiversité actuelle du Marais poitevin découle aussi de facteurs naturels. L'évolution géomorphologique de la zone humide, la position géographique le long de la façade atlantique, la pédologie (gradient de salinité et tourbe), le climat, sont autant de paramètres qui influent sur la présence et la répartition des espèces.

À la croisée des activités humaines et des facteurs naturels du marais se sont développées, sur la zone humide et la plaine de bordure, une faune et une flore variée.

Quelques chiffres sur le patrimoine naturel de notre territoire

17

Espèces de grenouilles, crapauds, tritons, salamandres sur 44 en France

337

Espèces d'oiseaux dont 140 nicheuses sur 578 en France

9

Espèces de serpents et lézards sur 47 en France

30

Espèces exotiques envahissantes

67

Espèces de papillons de jour sur 301 en France

54

Espèces de libellules et de demoiselles sur 89 en France

65

Espèces de grillons, criquets et sauterelles sur 220 en France

59

Espèces de mammifères aquatiques et terrestres sur 116 en France

34

Espèces de poissons d'eau douce sur 108 en France

33

Habitats des directives Européennes dont 4 prioritaires

+ 1 800

Plantes recensées, dont 411 d'intérêt patrimonial et 126 qui bénéficient d'un statut de protection

4 600

ha de boisements (humides spontanés, peupleraies, etc)

5 700

ha de vasières et prés salés

3 752

ha de milieux dunaire

36 000

ha de prairies permanentes déclarées par les agriculteurs en 2016

40

ha de roselières

De nombreuses espèces sont encore à découvrir et pour certaines, des précisions sont à apporter sur leur répartition géographique. Toutes les espèces et les habitats ne peuvent être étudiés. C'est pourquoi, il a été défini des "indicateurs". Des espèces ou des habitats qui servent de référence pour suivre l'évolution de la biodiversité.

Pour connaître et découvrir les observations faites sur notre commune dans le cadre de l'ABC de la Biodiversité, consultez Biodiv'Marais poitevin

<https://biodivatlas.parc-marais-poitevin.fr/commune/79034>

